

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°3 DES 04 ET 05 JANVIER 2014

SAISON 2013/2014

Présents :

Mesdames :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Zélie AMARD (le 4), Christine DANCOT, Brigitte GEILER, Patricia MAZZOLA, Virginie MOINEAU

Messieurs :

Philippe VENDRAMINI, Secrétaire

Alain ARIA (le 5), Albert CHARPENTIER, Didier CHENOUN, Francis DRUENNE (le 5), Frédéric DUBOIS, Richard GOUX, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE

Excusés :

Messieurs : Jean-Michel BARRE, Fabrice CHARCHAUDE, Alain GRIGUER, Frédéric PASTORELLO

Assistent :

Alain DE FABRY, Secrétaire Général de la FFVB

Christian CHEBASSIER, Trésorier Général de la FFVB (le 4)

L'Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil de Surveillance du 23 Novembre 2013
- Examen des procès-verbaux du Conseil d'Administration
- Présentation des prévisions de résultats 2013 et Budget 2014 par M. CHEBASSIER
- Informations du représentant du Conseil d'Administration
- Informations de la Présidente
- Information des membres du CS sur leurs activités fédérales
- Rapport des groupes de travail
- Finalisation du règlement intérieur CS

- Rapport d'activités des membres du Conseil de Surveillance
- Préparation du rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Fédérale
- Questions diverses

Début de séance le samedi 4 Janvier 2014 à 12h30 fin de séance à 16h30

Début de séance le dimanche 5 Janvier à 9h, fin de séance à 15h

EXAMEN DES PROCES VERBAUX

Procès-verbal du Conseil de Surveillance du 23 Novembre 2013 : quelques modifications sont apportées en séance et le PV est approuvé.

Date d'approbation : Adopté par le Conseil d'Administration du 26 mars 2014

Date de diffusion : 27/02/2014 puis 27/03/2014

Auteur : Philippe VENDRAMINI

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 Novembre 2013 : Ce PV n'étant pas encore publié le Conseil ne peut officiellement le commenter.

INTERVENTION DE M. CHEBASSIER (TRESORIER FFVB)

- Présentation de l'organisation, mise en place à la fédération et plus particulièrement celle du secteur comptable :

Informations sur l'arrivée de Madame Sylvie BERNIER qui a en charge la responsabilité du secteur COMPTABLE et sur les nouvelles Fonctions de M. Velamarie THALY.

- Présentation du résultat 2013 :

Le résultat 2013 est pour l'instant excédentaire mais M. CHEBASSIER indique qu'il ne s'agit que d'une projection. Les résultats définitifs ne seront connus que vers la fin du mois de Janvier. Compte tenu du timing très juste avant l'Assemblée Générale il ne pourra pas le commenter au Conseil de Surveillance avant, ce qu'il regrette.

- Présentation du résultat 2014 :

Là aussi ce ne sont que des chiffres provisoires. M. CHEBASSIER indique que les marges de manœuvre sont étroites et que l'équilibre est fragile.

Sur les produits :

Pour l'instant le montant des subventions est maintenu au niveau de 2013, des discussions étant toujours en cours, des subventions pour le sport santé pourraient compenser d'autres baisses.

Le poste ventes de Marchandises est en forte augmentation, résultats prévus avec la mise en place de la boutique fédérale.

Licences :

Une réflexion est en cours mais il est probable que celles-ci supporteront une augmentation, sauf peut-être la licence Competlib', de manière à rester bien positionné sur ce secteur.

Un contrat vient d'être signé avec une nouvelle agence de voyage, la fédération en attendant une économie de l'ordre de 20 K€.

Une nouvelle architecture informatique est prévue et des investissements importants vont être réalisés en 2014.

M. CHEBASSIER évoque aussi le problème récurrent de la dette des ligues et la proposition de règlement directe des licences à la fédération.

Une discussion s'engage sur ces différents points financiers. Des questions sont posées notamment sur la rémunération des cadres du secteur Haut-Niveau et sur le suivi du « budget DTN ».

Le renforcement de l'équipe comptable et la refonte du système informatique devraient permettre de répondre aux demandes du Conseil de Surveillance sur la production des documents financiers et de suivis budgétaires, cette préoccupation étant aussi la sienne.

COMMUNICATIONS DU REPRESENTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUPRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Suite à la recommandation du CS il a été décidé de réunir les présidents de commission pour s'assurer de la coordination transversale.
- Exposé sur l'intention de l'exécutif de modifications du décompte de voix attribuées aux ligues lors des votes en Assemblée Générale pour donner plus de poids aux clubs qui sont plus engagés dans le système fédéral (poids des licences compétition par rapport aux licences Competlib')
Une réflexion est menée sur les droits attribués aux licences Competlib'.
- Information et discussion sur la participation des membres du Conseil de Surveillance auprès des commissions exécutives. le Conseil d'Administration ayant préconisé que les membres du Conseil ne soient pas membres de ces commissions. Ce point devra être clarifié car actuellement les textes prévoient expressément celle-ci.

- Le Secrétaire Général de la FFVB informe le Conseil de la réflexion en cours sur la possibilité qui est offerte aux ligues de voter la défiance sur chaque rapport moral à l'Assemblée Générale. Une modification des Statuts serait présentée à l'Assemblée Générale.
- L'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Fédérale est remis en séance, ordre du jour qui prévoit une Assemblée Générale très réduite de 15h30 à 19h30 ce qui semble très limité.
- Présentation de l'aide à projet 2013/2014 qui se fera selon sur une nouvelle formule.

PROPOSITIONS REGLEMENT INTERIEUR DU CS

Le projet qui a déjà été évoqué et discuté lors des dernières séances est présenté par Claude ROCHE et finalisé en réunion. Il sera transmis à l'exécutif pour être présenté à l'Assemblée Générale.

PROPOSITION DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

Différentes propositions de modifications statutaires sont évoquées et débattues en séance et transmises à l'exécutif pour présentation au vote de la prochaine Assemblée Générale.

RAPPORT D'ACTIVITES DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Projet de Développement fédéral

Patricia MAZZOLA fait un point sur ce dossier dont elle a la charge.

Le projet fédéral est maintenant diffusé.

Elle fait un compte rendu des entretiens qu'elle a eu avec les différents responsables, les informations qu'elle a obtenues sur l'évolution et l'évaluation du projet ZENITH, et sur le PES.

Par contre elle souligne l'absence de véritables données financières précises, tant sur les actions en cours que sur un budget prévisionnel 2014, ce budget étant suspendu aux discussions de la Convention d'Objectifs 2014 avec le Ministère.

Sur la Convention d'Objectifs 2013, les informations financières sont aussi très insuffisantes pour permettre un véritable suivi.

- Suivi du Haut-Niveau

Francis DRUENNE commente le compte-rendu de la réunion qu'il a eu avec le responsable du secteur Haut-Niveau François FOCARD. Cet entretien a été l'occasion d'évoquer avec lui le devenir des équipes de France et des différentes filières du Haut-Niveau.

Un compte-rendu complet a été remis aux membres du Conseil de Surveillance. Des informations complémentaires sont apportées en séance.

Francis DRUENNE fait part des inquiétudes très vives des techniciens actuellement en place et notamment de l'obligation qu'ils auraient de déménager dans un laps de temps très court (projet rentrée 2014).

Il informe aussi le Conseil des projets à l'étude, et plus particulièrement celui de regrouper à l'INSEP les EDF.

Il fait part aussi de la très forte inquiétude sur l'avenir du secteur féminin qui risque de faire les frais des choix fédéraux.

Alain DE FABRY confirme l'intention de l'exécutif de créer une maison du Volley-Ball. C'est un véritable projet politique de regrouper sur un même site l'ensemble des filières.

Il précise que le choix définitif du lieu n'est pas arrêté, plusieurs pistes sont possibles. L'INSEP est certes une opportunité avec ses avantages et ses inconvénients mais qui répond aussi à une offre présentée par les autorités de tutelles.

Une discussion s'engage, le Conseil de Surveillance s'inquiétant des conséquences éventuelles et notamment du coût qui serait supporté par la Fédération.

Si ce projet se réalise, il le suivra particulièrement et sera très attentif aux aspects financiers et sociaux qu'il engendrerait.

Le Conseil de Surveillance décide la constitution d'un groupe chargé de faire une étude sur l'IFVB et le CNVB, incluant le Beach Volley.

Francis DRUENNE, Aline GEMISE-FAREAU, Brigitte GEILER, Philippe VENDRAMINI.

- Suivi financier - Richard GOUX

Le Conseil est revenu sur les comptes et prévisions présentés par M. CHEBASSIER. Les chiffres étant provisoires le Conseil sera très attentif lors de l'examen des comptes définitifs, aux provisions qui auront pu être passées.

- Suivi social

Philippe VENDRAMINI remet et commente le tableau de bord social arrêté au 31 Décembre et commente l'année 2013 ou globalement les montants sont proches de 2012 même si la comparaison est parfois difficile (primes des joueurs, rémunération du staff médical ...).

- L'évolution des licences

Le tableau des licences au 31 Décembre semble indiquer un tassement (voir un léger recul) du nombre de licenciés.

Même si les contraintes de validation peuvent faire penser qu'un certain nombre de licences est en attente, la situation mérite d'être suivie par le Conseil de Surveillance et notamment le suivi de l'impact des aides à projet, des bassins de pratique ...

La réflexion devra aussi intégrer les nouveaux rythmes scolaires.

Composition du groupe :

- Francis DRUENNE
- Patricia MAZZOLA
- Alain ARIA
- Claude ROCHE

- Suivi des PV de commissions fédérales

Dans ses attributions le Conseil de Surveillance est appelé à faire remonter les remarques qu'il aurait à formuler sur les PV des différentes commissions.

Afin de faciliter cette tâche les conseillers se sont réparti la responsabilité de la lecture et de l'analyse des PV ce qui permettra, si besoin, de transmettre rapidement les remarques à l'exécutif.

Commission Centrale Sportive : Virginie MOINEAU, Aline GEMISE-FAREAU, Jean-Louis LARZUL.

Commission Centrale des Educateurs et Emploi : Francis DRUENNE.

Commission Centrale Beach Volley : Claude ROCHE, Patricia MAZZOLA.

Commission Centrale des Statuts et Règlements : Aline GEMISE-FAREAU, Jean-Louis LARZUL, Alain ARIA.

Commission Centrale d'Arbitrage : Albert CHARPENTIER.

Commission Centrale Médicale : Jean-Louis LARZUL.

Commission Central de Discipline et de l'Éthique : Christine DANCOT, Frédéric DUBOIS, Philippe VENDRAMINI.

Commission Centrale Financière : Richard GOUX, Albert CHARPENTIER, Virginie MOINEAU.

Commission Fédérale de l'Évènementiel : Zélie AMARD, Patricia MAZZOLA.

CACCF : Didier CHENOUN, Philippe VENDRAMINI.

Il est précisé pour cette commission de bien faire vérifier l'amateurisme du demandeur.

POINTS DIVERS

En ce qui concerne la Convention d'Objectifs 2014 le Conseil s'étonne qu'aucun médecin ne soit associé à ces discussions alors qu'un volet important concerne le sport santé. Il préconise d'agir différemment pour les prochaines discussions.

PREPARATION DU RAPPORT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE

Des échanges et discussions préparatoires permettent de dégager quelques lignes directrices. Cependant compte tenu de la densité des points précédemment abordés le Conseil mandate 4 conseillers qui se réuniront à PARIS le 17 Janvier après-midi, pour finaliser le document qui sera ensuite validé par l'ensemble des membres du Conseil par échange Internet.

La Présidente,
Aline GEMISE-FAREAU